

Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 22 Juillet 2015

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 22 Juillet 2015, à partir de 8h30, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

Etaient présents :

- La Présidente : Bénédicte MARTIN
- Les membres titulaires : Jean-Christophe ABRY
Laura MARTINEZ

Etait invitée : Marie DECOUZ

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 Juin 2015

Le procès-verbal a été reçu par l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société

A la date du 15 Juillet 2015 :

- Carnet de commandes : 4.165M€ (dont Carnot : 87 000€)
- Carnet de négociation : 4.8M€
- Facturation : 3.8M€
- Trésorerie reste à un très bon niveau

La situation de la société est bonne.

3. Point sur les conditions d'accès au restaurant universitaire de l'Ecole Centrale de Lyon à compter du 1^{er} Septembre 2015

Les membres du Directoire ont pris la décision que C-Innov s'aligne sur les tarifs appliqués aux membres du personnel de l'ECL, de façon à ne pas créer de disparité de traitement entre les salariés de l'école et ceux de C-Innov. L'aide ainsi versée via une convention avec le CROUS sera valable pour tous les salariés de C-Innov, quel que soit leur lieu de restauration CROUS, ceci signifiant que la convention avec le CROUS de Nantes doit être revue, au bénéfice des salariés.

L'augmentation de la subvention de l'ECL qui était prévue n'ayant pas été votée au CA du 1^{er} Juillet, cette disposition sera présentée au CA d'Octobre, et si elle est acceptée, cela mènera à une augmentation de l'aide de C-Innov pour ses propres salariés et donc à un avenant aux contrats des CROUS de Lyon et de Nantes. A ce jour, les données sont donc les suivantes (cf tableau ci-joint) :

Projet tarifs CROUS 2015-2016	Tarifs appliqués	Prix payé par le salarié	Subvention C-Innov
7,80€ TTC	Tarif 1 salaire brut mensuel < 2 158 €	4,43 € TTC	3,37 € TTC
7,80€ TTC	Tarif 2 salaire brut mensuel > 2 158 €	5,75 € TTC	2,05 € TTC

4. Point sur les entretiens professionnels pour les salariés C-Innov mis à disposition des laboratoires

Les responsables fonctionnels ont été relancés et le résultat est très positif. A ce jour 21 entretiens sur 31 ont été réalisés, les autres devraient être faits courant Septembre.

5. Questions diverses

- Un fascicule concernant le handicap sera joint au bulletin de paie du mois de Juillet
- L'accord concernant le contrat de génération passera en commission paritaire de validation le 22 Juillet 2015
- En raison des congés estivaux, la DUP demande à ce que la réunion CE du mois d'Août soit annulée. La Direction de C-Innov donne son accord

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 9h00.

La prochaine réunion du CE aura lieu le ***Mercredi 30 Septembre 2015 à 8h30.***

A Ecully, le 22 Juillet 2015,

Jean-Christophe ABRY
Secrétaire du CE Centrale Innovation

